

ATTESTATION D'ACCREDITATION**ACCREDITATION CERTIFICATE****N° 5-0651 rév. 2**

Le Comité Français d'Accréditation atteste que :
The French Committee for Accreditation certifies that :

CERTI.KÔNTROL
2 rue Pilâtre de Rozier
57000 Metz

SIREN : 893495986

satisfait aux exigences de la norme / *fulfils the requirements of the standard*
NF EN ISO/IEC 17065:2012
et aux règles du Cofrac / *and Cofrac rules*

pour les activités de certification dans les domaines suivants / *for certification activities in the following areas :*

Santé sécurité au travail / *Occupational health and safety*
Formation / *Training*

réalisées par l'entité **CERTI.KÔNTROL** et le(s) implantation(s) éventuelle(s) intervenant dans le cadre de l'accréditation octroyée, située(s) aux adresses ci-dessous / *performed by the above mentioned entity and the location(s) involved in the accreditation process, at the addresses below :*

/

et précisément décrites dans la ou les annexes techniques suivantes / *and precisely described in the following technical appendix :*

5-0651 rév. 2

Le Cofrac est signataire de l'accord multilatéral d'EA pour l'accréditation pour les activités objets de la présente attestation / *Cofrac is signatory of the European co-operation for Accreditation (EA) Multilateral Agreement for accreditation for the activities covered by this certificate.*

Date de prise d'effet / *granting date* : **01/06/2024**Date de fin de validité / *expiry date* : **28/02/2026**

Pour le Directeur Général et par délégation
On behalf of the General Director

La Responsable du Pôle Services, Produits, Vérification,
Agroalimentaire,
Pole manager - Services, Products, Verification, Agri-food,

Hélène TAGZOUT

DocuSigned by:

0EAEB56A59D34A0...

La présente attestation n'est valide qu'accompagnée de son annexe technique.
This certificate is only valid if associated with the technical appendix.

L'accréditation peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment. Pour une utilisation appropriée, la portée de l'accréditation et sa validité doivent être vérifiées sur le site internet du Cofrac (www.cofrac.fr).
The accreditation can be suspended, modified or withdrawn at any time. For a proper use, the scope of accreditation and its validity should be checked on the Cofrac website (www.cofrac.fr).

Cette attestation annule et remplace l'attestation N° 5-0651 Rév 1. *This certificate cancels and replaces the certificate N° 5-0651 Rév 1.*
Seul le texte en français peut engager la responsabilité du Cofrac. *The Cofrac's liability applies only to the French text.*

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS

Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21

Siret : 397 879 487 00031

www.cofrac.fr



Section Certifications

ANNEXE TECHNIQUE
TECHNICAL APPENDIX

N° 5-0651 rév. 2

Organisme accrédité / *Entity accredited* :
CERTI.KÔNTROL

Pour : CERTI.KÔNTROL - Metz

Formation / Certification des organismes de formation Qualiopi # Training

Processus / process	Programme de certification / certification scheme	Type de certification (cf. ISO/IEC 17067) / certification type
Réalisation d'actions concourant au développement de compétences (actions de formation, bilan de compétences, validation d'acquis d'expérience et formation par apprentissage)	<ul style="list-style-type: none"> - Décret n° 2019-564 du 6 juin 2019 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle - Décret n° 2019-565 du 6 juin 2019 relatif au référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences - Arrêté du 6 juin 2019 modifié relatif aux modalités d'audit associées au référentiel national mentionné à l'article D. 6316-1-1 du code du travail - Guide de lecture du référentiel national - Règlement d'usage de la marque française de garantie Qualiopi et sa charte d'usage 	6

Santé sécurité au travail / Délivrance des attestations de capacité mentionnées à l'article R 543-99 du code de l'environnement # Occupational health and safety / <i>Issuing of certificates referred to R 543-99 article of environmental code</i>

Processus / process	Programme de certification / certification scheme	Type de certification (cf. ISO/IEC 17067) / certification type
Processus de maintien des capacités nécessaires à la manipulation des fluides frigorigènes encadrés par le Code de l'Environnement pour les opérateurs catégorie I	Modalités d'attribution du certificat prévu à l'article R543-99, en application de l'arrêté du 30 juin 2008 relatif à la délivrance des attestations de capacité aux opérateurs prévues à l'article R.543-99 du code de l'environnement	6
Processus de maintien des capacités nécessaires à la manipulation des fluides frigorigènes encadrés par le Code de l'Environnement pour les opérateurs catégorie II	Modalités d'attribution du certificat prévu à l'article R543-99, en application de l'arrêté du 30 juin 2008 relatif à la délivrance des attestations de capacité aux opérateurs prévues à l'article R.543-99 du code de l'environnement	6
Processus de maintien des capacités nécessaires à la manipulation des fluides frigorigènes encadrés par le	Modalités d'attribution du certificat prévu à l'article R543-99, en application de l'arrêté du 30 juin 2008 relatif à la délivrance des attestations de capacité aux opérateurs prévues à	6

Code de l'Environnement pour les opérateurs catégorie III	l'article R.543-99 du code de l'environnement	
Processus de maintien des capacités nécessaires à la manipulation des fluides frigorigènes encadrés par le Code de l'Environnement pour les opérateurs catégorie IV	Modalités d'attribution du certificat prévu à l'article R543-99, en application de l'arrêté du 30 juin 2008 relatif à la délivrance des attestations de capacité aux opérateurs prévues à l'article R.543-99 du code de l'environnement	6
Processus de maintien des capacités nécessaires à la manipulation des fluides frigorigènes encadrés par le Code de l'Environnement pour les opérateurs catégorie V	Modalités d'attribution du certificat prévu à l'article R543-99, en application de l'arrêté du 30 juin 2008 relatif à la délivrance des attestations de capacité aux opérateurs prévues à l'article R.543-99 du code de l'environnement	6

Date de prise d'effet / *Granting date* : **01/06/2024**

Accréditation rendue obligatoire dans le cadre réglementaire français précisé par le texte cité en référence dans le document cofrac CERT CPS INF 02 disponible sur www.cofrac.fr

En l'absence de date ou de version, la version qui s'applique est la version en vigueur, disponible sur demande auprès de l'OEC. In the absence of date or version, the applicable version is the current version, available on request from the CAB.

Cette annexe technique annule et remplace l'annexe technique 5-0651 Rév. 1. This technical appendix cancels and replaces the technical appendix 5-0651 Rév. 1

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS

Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21

Siret : 397 879 487 00031

www.cofrac.fr